

5. PRÔNER L'ÉCOLE INCLUSIVE

Notre série...

• **Raphaëlle GILLES**

L'enseignement est un vaste et beau débat. Encore plus depuis que le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence suscite les interrogations, confronte les opinions.

Durant sept jours, *L'Avenir Verviers* a décidé de se plonger dans les coulisses de ce Pacte. Cette mégaréforme de l'enseignement dont les premières mesures entreront en vigueur dès la prochaine

rentrée scolaire et apporteront des changements de taille pour les élèves, les professeurs, les directeurs et les parents.

Puisqu'il est impossible de reprendre de façon exhaustive toutes les modifications renfermées dans ce document de plus de 300 pages, nous avons sélectionné sept thématiques différentes. Pour parler de chacun de ces aspects et pour ouvrir le débat dans nos pages, nous avons interrogé la ministre compétente, Marie-Martine Schyns (cdH), mais égale-

ment des pros du terrain, ceux qui sont confrontés aux réalités du monde de l'enseignement chaque jour...

1. Samedi dernier : ça bouge pour le cycle maternel.

2. Lundi : élaboration d'un tronc commun jusqu'à 15 ans.

3. Mardi : renforcement du secondaire supérieur qualifiant, comment ?

4. Mercredi : formation et évaluation des enseignants.

5. **Ce jeudi 18 mai : prôner l'école inclusive. Ne pas amplifier les distinctions entre élèves, c'est réalisable ? Tant au niveau socio-**

économique, qu'au niveau des besoins spécifiques des élèves. Reportages à l'école communale Maurice Heuse, spécialisée dans les élèves « dys » ; et à l'école communale de Hodimont où la mixité sociale est source de richesse.

6. Vendredi : professionnalisation du métier de directeur. Le chef d'établissement verra son « leadership » renforcé. Bonne nouvelle ?

7. Samedi : organisation du rythme scolaire. Revoir l'organisation de l'année scolaire des élèves, pourquoi ? ■

« Le premier choix doit être l'enseignement ordinaire »

Le Pacte propose un modèle d'école inclusive.

Avec un objectif premier : décroïsonner

l'enseignement ordinaire et le spécialisé. Car

non, le Pacte ne prévoit pas la suppression

de l'enseignement spécial...

• **Raphaëlle GILLES**

D'entrée de jeu, et puisque l'hypothèse a déjà fait couler beaucoup d'encre, il est important de préciser que le Pacte pour un enseignement d'excellence ne prévoit pas la suppression de l'enseignement spécialisé. L'objectif est de décroïsonner l'enseignement ordinaire et le spécialisé. La question se pose ici principalement pour les élèves à besoins spécifiques, ceux qui présentent des troubles de l'apprentissage. Les enfants que l'on qualifie comme étant ceux relevant du type 8 dans l'enseignement spécialisé, les enfants « dys » comme on dit...

A savoir ceux qui souffrent de dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dyspraxie, dysphasie...

Avec des aménagements raisonnables

Aujourd'hui, le concept d'intégration existe déjà. Organisé par le décret du 3 mars 2004, ce concept prévoit déjà un dialogue entre l'enseignement ordinaire et le spécialisé. Grâce à ce concept d'intégration, des élèves avec des besoins spécifiques ou des troubles de l'apprentissage peuvent ainsi suivre des cours dans l'enseignement ordinaire, moyennant des aménagements particuliers.

Dans le futur, avec la mise en

application de l'école inclusive prévue par le Pacte, c'est un pas en avant supplémentaire qui sera franchi. « *Le Pacte prévoit que les élèves présentant des troubles de l'apprentissage seront maintenus dans l'enseignement ordinaire si des aménagements*

raisonnables y sont mis en place avant de penser à les orienter dans le spécial, explique Marie-Martine Schyns (cdH), minis-

tre de l'Éducation. *Ces aménagements doivent permettre à l'enfant de maintenir un niveau pédagogique afin de poursuivre un cursus classique. Ces aménagements raisonnables peuvent être du matériel spécifique ou des dispositifs pédagogiques. Je pense à des tablettes, des ordinateurs,*

des photocopies avec des caractères écrits plus grands... C'est seulement si ces aménagements ne peuvent pas être prévus, et en concertation avec l'école, les parents, les centres PMS, que l'enfant sera orienté vers le spécialisé. Mais le premier choix doit être l'enseignement ordinaire. »

Et le Pacte d'excellence de préciser aussi : « S'il est évident que le principe même de l'enseigne-

ment de type 8 ne doit pas être remis en question, l'objectif premier est que l'enseignement ordinaire soit obligé de scolariser en son sein les élèves qui présentent des troubles d'apprentissage avérés et que l'enseignement spécialisé de type 8 accueille exclusivement les élèves qui, malgré tous les moyens mis en place dans l'enseignement ordinaire, n'ont pu « évoluer » de manière significative. »

Pour que l'école inclusive

fonctionne le mieux possible, des pôles territoriaux seront aussi mis sur pied. Ces pôles auront un rôle d'accompagnement des écoles dans l'élaboration des plans de pilotage mais aussi un rôle d'interface avec les établissements d'enseignement spécialisé afin de nouer le meilleur dialogue possible entre les écoles ordinaires et spéciales implantées sur ledit territoire. ■

Enjeu n°2 : renforcer la mixité sociale

Toujours en prônant l'école inclusive, en voulant montrer la richesse des classes hétérogènes, le Pacte prévoit aussi de renforcer la mixité sociale dans les établissements scolaires.

Aujourd'hui encore, trop d'écoles fonctionnent sur le modèle de la séparation et du clivage, au lieu de miser

sur le vivre ensemble, la communication entre chacun et le partage. Réduire les inégalités socio-économiques ou culturelles entre les enfants est un objectif. Et réduire les inégalités entre les écoles elles-mêmes, aussi. Tel est le second pari de cette école inclusive.

Véritable richesse pour les écoles, la mixité sociale ne

doit pas effrayer ou susciter le débat. Ce que le Pacte veut, c'est de l'équité. « Les réformes structurelles relatives au tronc commun et les objectifs visant une école plus inclusive renforceront inévitablement la mixité dans notre système scolaire. Au-delà de ces évolutions systémiques, des approches locales doivent être favorisées au niveau des zones et des établis-

sements scolaires », indique l'avis numéro 3 du Pacte d'excellence.

Le but est donc de mettre en œuvre des principes axés sur l'interculturalité et surtout sur le respect de chacun avec ses spécificités. ■

« Réconcilier l'enfant avec l'école »

La défense du type 8

L'école Maurice Heuse, à Verviers, est spécialisée dans le type 8. Chaque jour, elle se bat pour les enfants qui ont des besoins spécifiques.

● Interview : **Raphaëlle GILLES**

Alain Renzonnet, vous êtes le directeur de l'école communale Maurice Heuse. Qui sont les élèves que vous accueillez ?

Nous accueillons les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Ce sont les enfants du type 8, les « dys », les dys-

lexiques, dyscalculiques... Et dès septembre 2017, nous accueillerons aussi les dysphasiques.

Depuis cette année, nous prôtons aussi l'intégration dans l'enseignement ordinaire en apportant notre aide à l'extérieur. Concrètement, ce sont des professeurs de chez nous qui se rendent dans l'ordinaire pour s'occuper d'enfants reconnus de type 8.

Quelles sont les grandes différences entre votre enseignement et ce qui se fait dans l'ordinaire ?

Nous avons moins d'élèves en classe, nous prôtons la pédagogie différenciée et nous avons des aides de logopèdes, de ki-

nés et d'une puéricultrice. Notre but premier, c'est de réconcilier l'enfant avec l'école. Généralement les enfants atteints de troubles de l'apprentissage sont en situation d'échec scolaire. Notre second objectif est donc de les réintégrer dans l'ordinaire. Et c'est ce que nous parvenons à faire dans 90 % des cas.

Le fait que le Pacte veuille décloisonner l'ordinaire et le spécialisé, vous voyez cela d'un bon œil ?

Oui mais pas pour tous les enfants malheureusement. Il y a un enseignement spécialisé en Belgique qui n'existe nulle part ailleurs. En France, par exemple, il n'existe que dans le privé.

Par rapport à ce qui est prévu dans le Pacte, sur l'approche de l'enfant, c'est une bonne chose car tous les enfants ne doivent pas nécessairement rester dans le spécial. Mais il y a aussi une

grande différence entre la théorie et la pratique. Concrètement, une fois dans l'ordinaire, qui va s'occuper de ces enfants ? Si on envoie des enseignants du spécialisé vers l'ordinaire, il faut qu'ils soient formés, qu'ils apportent toute leur expertise de l'enseignement spécialisé. Mais il faut que ces personnes soient volontaires. Il ne faut rien imposer. Il faut aussi une cohérence dans les pratiques pédagogiques.

ques. Deux instituteurs qui seraient amenés à travailler ensemble pour venir en aide à des dyslexiques doivent pratiquer de la même manière. Pour que le décloisonnement fonctionne, il y a des conditions qui doivent vraiment être remplies et surtout, va-t-on accorder assez de moyens ? Mais dans l'absolu, je ne suis pas contre puisque nous sommes déjà dans cette idée d'école inclusive.

Le Pacte prévoit notamment la mise en place d'aménagements

raisonnables dans l'enseignement ordinaire pour venir en aide aux enfants en difficulté. Une nécessité ?

Oui, car pratiquer la pédagogie différenciée, ça demande des moyens. Trouver des méthodes différentes pour que chaque enfant arrive au même objectif, ce n'est pas facile. C'est aussi pour ça que la formation des profs sera si importante. Cette pédagogie différenciée ne s'apprend pas comme ça.

Vous avez peur que l'enseignement spécialisé disparaisse à terme ?

Oh oui, j'ai très peur mais je relativise. Cela fait 40 ans qu'on parle de cette disparition.

Chaque nouveau ministre en parle. Mais il faut garder à l'esprit que le spécial a toute sa place et son utilité. Si parfois on envoie des enfants trop tôt dans l'enseignement spécialisé ; souvent aussi, on les y envoie trop tard. Sans aménagement raisonnable, un enfant avec des difficultés ne pourra pas suivre dans l'ordinaire. Nous, nous fonctionnons par niveau et pour chacun, nous

avons des projets de classes différenciés. Le but, c'est que chacun participe à un projet pédagogique. ■

« On est à la disposition des enfants »

Chaque jour, 240 élèves poussent la porte de l'école communale Maurice Heuse. Ce nombre fait d'elle la plus grosse école consacrée au type 8 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une preuve que l'école a toute son utilité et répond aux besoins spécifiques des enfants en difficulté.

Pour venir en aide à ces bambins, il y a notamment Dominique Rocks. Depuis 24 ans, elle met tout en œuvre pour que ses élèves révèlent le meilleur d'eux-mêmes. « Je travaille avec des enfants du degré de maturité 3, c'est-à-dire qu'ils ont encore un potentiel à travailler. On travaille en sériant, en faisant collaborer les enfants. Ce qui est le plus valorisant, c'est de voir les progrès, les avancées des élèves. Pour ma part, travailler avec des enfants du type 8, c'est un choix. Je me souviens avoir vu des enfants au fond de la classe parce qu'ils ne savaient pas suivre. Des enfants dont on ne savait pas s'occuper, des enfants un peu per-

due mais pour lesquels on n'avait ni le temps, ni les moyens de s'occuper. Dans le type 8, on est à la disposition des enfants, on les aide, on les pousse, on cherche des pistes pour les aider à refaire surface. »

Peur de la disparition...

C'est ainsi que tous les jours, avec son petit groupe de 11 élèves, Dominique Rocks joue de malice et d'efficacité pour atteindre ses objectifs. Et c'est bien ça, sa fierté d'ailleurs... « Voir les élèves sortir en juin avec le sourire aux lèvres, c'est mon pari gagnant. Ma satisfaction, c'est d'avoir passé une année scolaire agréable, sans stress pour les élèves du contrôle permanent. Si ça ne va pas pour eux, s'ils ne comprennent pas quelque chose, pas de problème, on y revient et on recommence. »

C'est pour ça que Dominique Rocks estime que l'enseignement de type 8 doit garder sa spécificité aussi. « C'est une branche très importante pour tous ces enfants qui ont raté le train de l'apprentissage. Il faut qu'on remette les connexions en

place, qu'on apporte une vision autre de l'enseignement. Même avec une aide supplémentaire de 4 heures par semaine dans l'ordinaire pour un enfant avec des difficultés, ça ne sera jamais pareil que moi et mes 24 heures à ses côtés. Nous sommes une autre structure d'accueil, on n'épinge pas les différences, on s'entraide. C'est ça notre force. Ma plus belle réussite, c'est savoir que je transmets un savoir et que je suis à la disposition de l'enfant. Autant de fois que l'enfant aura besoin, je serai là, à son écoute. Il suffit de voir la lumière dans le regard d'un enfant qui me dit « Madame, ça y est, j'ai compris... ». C'est ça qui nous différencie de l'enseignement ordinaire. »

Et craint-elle une disparition de l'enseignement spécial ? « Oui car j'ai toujours entendu ce discours. Comme quoi le type 8 coûtait cher mais il est efficace justement parce qu'il est organisé autrement, avec un encadrement différent. Je l'ai toujours dit. On doit se battre, se serrer les coudes. Le type 8, c'est un travail d'équipe et chacun apporte sa pierre à l'édifice. » ■

Le bon exemple de mixité sociale

« Donner l'envie à tous de s'intégrer »

À l'école de Hodimont, à Verviers, on a utilisé la mixité sociale comme une richesse. Pour la directrice, c'est primordial de la renforcer.

● **Interview : Raphaëlle GILLES**

Annette Meyer, vous êtes la directrice de l'école communale de Hodimont. Parler de mixité sociale dans l'enseignement, ça vous évoque quoi ?

Tout dépend de la définition donnée à la mixité sociale. Mais si on prend le terme comme la vie ensemble, entre communautés, on peut directement penser à l'école de Hodimont où nous comptons près de 25 nationalités différentes. Aujourd'hui, la mixité sociale évolue fort. Il y a 14 ans, quand je suis devenue directrice, les principales nationalités représentées étaient les Belges, les Marocains, les Turcs et les Somaliens, même si on comptait déjà une vingtaine de nationalités différentes à l'école. Aujourd'hui, nous avons toujours ces quatre nationalités principales mais viennent s'ajouter les Syriens et les Palestiniens. Et ça change la donne pour nous. Avec l'arrivée de primo-arrivants, et il y en a davantage, nous avons dû nous adapter au fait que ces jeunes enfants ne fréquentaient pas l'école chez eux. Aujourd'hui, même à 9-10 ans, certains n'ont jamais été scolarisés. Le public évolue mais c'est très riche et

intéressant.

Comment exploiter ces richesses ?

Dans le cadre de certains cours, c'est tout à fait possible. Travailler à partir de certains vécus, de certaines expériences, cela peut intéresser tous les enfants. Chaque année, par exemple, à l'école, on organise les collations du monde. Les mams apportent une spécialité culinaire et c'est à chaque fois un grand succès. Tout le monde y participe avec grand cœur.

C'est difficile à gérer le vivre ensemble ?

Notre volonté, c'est de donner envie à tous ces enfants de s'intégrer et d'apprendre dans leur intérêt, pour leur avenir. Beaucoup réussissent leur CEB avec de très bons résultats mais je dis toujours aux enfants, faites ce que vous voulez mais faites-le bien. On a besoin de médecins, d'architectes, d'ingénieurs mais on a aussi besoin de plombiers, de maçons... Il faut qu'on parvienne à exploiter le potentiel de chacun afin que l'élève sache vers quoi s'orienter plus tard, vers du manuel ou autre chose. Au quotidien, c'est parfois difficile pour certains, notamment pour ceux qui n'ont pas de suivi à la maison. L'école donne tous les moyens possibles pour livrer de bonnes méthodes d'apprentissage mais on espère aussi qu'en dehors, on les poursuive.

Quel encadrement recevez-vous ?

Pour l'enseignement différencié, nous recevons des aides de la Communauté française. Nous avons des périodes

supplémentaires, du personnel enseignant, des moyens. C'est ce qui nous permet de faire des petites classes afin de mieux nous occuper de chacun. J'ai par exemple beaucoup d'enfants qui ne maîtrisent pas le français. Et bien, j'ai un horaire complet pour un prof qui est destiné à ça.

Le Pacte qui prévoit de renforcer la mixité sociale, une bonne chose ?

Oui, c'est une bonne chose mais il faut être conscient que c'est difficile. Nous, nous passons par la différenciation des apprentissages afin de s'adapter à chaque enfant. Ce n'est pas faire des différences mais juste tout mettre en œuvre, peu importe le chemin, pour que l'enfant atteigne le savoir. On adapte donc les méthodes, les situations d'apprentissage. C'est ça, la principale difficulté. Pour atteindre le sommet de la montagne, certains vont aller en ligne droite et d'autres la contourneront. Mais il n'est pas question qu'un enfant qui fréquente l'école de Hodimont ait un programme différent qu'un élève qui fréquente une école peut-être plus favorisée. Oui, il faut renforcer la mixité sociale mais en atteignant les objectifs en fin d'année, avec de la qualité.

Favorable à ce point du Pacte alors ?

Disons que j'attends de voir. Prôner la mixité sociale, cela demande des choses prioritaires : petites classes, différenciation, exploiter la multiculturalité... Tout ça, c'est un gros travail qui est aussi possible grâce aux enseignants. ■

« Il n'y a pas de notion de différence »

Si la directrice de l'école de Hodimont est aussi enthousiaste face aux valeurs transmises par la mixité sociale, elle n'est pas la seule. Derrière elle, elle a tout le corps enseignant de son établissement qui se donne à fond pour faire fonctionner à merveille le projet défendu par l'école.

Il n'y a qu'à pousser la porte de la classe de Laurence Marly, en 1^{re} primaire, pour comprendre tout ce que la mixité sociale peut apporter. « Le passage de la maternelle à la primaire est tout simplement magique, explique l'institutrice verviétoise. Les enfants arrivent sans savoir lire, écrire et compter et après un an, on assiste à une véritable métamorphose. Je travaille à l'école de Hodimont depuis 10 ans et ce n'est vraiment pas par dépit, bien au contraire, c'est un choix. Et je pense que c'est pareil pour mes collègues. On sait qu'en arrivant dans cette école, on aura peut-être plus de difficultés car les enfants

arrivent principalement de l'étranger avec la barrière de la langue mais il ne faut pas stigmatiser notre école non plus ! Nous sommes dans une école où les parents nous connaissent et où il y a une super bonne ambiance de travail. Travailler dans une école comme Hodimont, c'est une richesse au quotidien. On découvre des cultures différentes, on échange, et on reçoit tellement en retour. Au fil du temps, on s'attache à tellement de familles dont on accueille tous les frères et sœurs. »

Tendre la main

Ce qu'elle constate aussi, c'est l'étroite solidarité qui s'installe entre les élèves. « La première chose positive qu'on peut remarquer, c'est ce tutorat qui s'installe très facilement entre les enfants. Ceux qui sont plus à l'aise vont directement vers les plus faibles. Il y a une faculté de prendre l'autre sous son aile, de lui tendre la main. Et grâce à cela, ceux qui ne parlent pas un mot de

français ont un don d'imitation et apprennent encore plus vite. Dans une école où se côtoient de multiples nationalités, la richesse c'est aussi qu'entre les enfants, il n'y a pas de notion de différence. Pour eux, un enfant, c'est un enfant. Ils vont s'intégrer, aller chercher l'autre. Quand on voit ce genre de comportement, ça nous porte aussi. On a tout à apprendre de cette main tendue. »

Laurence Marly a elle aussi son avis sur le Pacte d'excellence et son plan d'école inclusive, alors, bonne chose ou pas ? « Selon moi, c'est une bonne chose. Mais il est clair que certains enseignants vont se retrouver face à une nouvelle réalité. Mais avec les moyens nécessaires, comme ceux dont on dispose, ça devrait être bénéfique d'ouvrir les classes. Mais j'ai aussi ma définition de l'excellence. Pour moi, c'est un enfant qui fait un sourire, qui me comprend, qui parle français en fin de 1^{re} année... Ça, c'est de l'excellence ! » ■